



Fiche programme

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Le sauveteur secouriste intervient face à une situation d'accident du travail et porte les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Il contribue à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise.

Objectif :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Public : Tout salarié d'entreprise

Pré-requis : Aucun

Durée : 14h00

Nombre de participants : Minimum 4 personnes / Maximum 10 personnes par groupe.

Moyens pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

Moyens techniques :

- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mannequins : adultes, enfant et nourrisson
- Outils pédagogiques de simulation
- Défibrillateur de formation
- Plan d'intervention INRS

Moyens humain :

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par l'INRS (Agent SSIAP, Sapeurs-Pompiers)

Modalités d'évaluation :

- Présence physique obligatoire du stagiaire pendant l'intégralité de la formation
- Evaluation des acquis lors des mises en situation (formatives et certificatives)
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Notification sur le registre de sécurité

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Programme de la Formation

1. Le rôle du sauveteur secouriste du travail (cadre juridique)

2. La prévention :

- les enjeux
- les accidents du travail et les maladies professionnelles
- les acteurs internes/externes et leurs rôles
- les documents obligatoires
- le mécanisme d'apparition du dommage
- les moyens et principes de prévention
- la remontée d'information

3. La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir :

- la victime saigne abondamment
- la victime s'étouffe
- la victime se plaint d'un malaise
- la victime se plaint de brûlures
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- la victime ne répond pas mais elle respire (la position latérale de sécurité)
- la victime ne répond pas et ne respire pas (réanimation cardiopulmonaire, défibrillation)

